

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SAS AB FOOD SIÈGE SOCIAL : 14 Rue du Président Wilson 41200 ROMORNTIN LANTHENAY N° SIREN : 882.807.506
AU CAPITAL DE : 500 €

L'an

Deux mille Vingt-quatre Vingt-Neuf Avril - à Romorantin-Lanthenay à 11.00 heures,

Les associés de la société **SAS AB FOOB** société à responsabilité limitée au capital de **500 €**, se sont réunis au siège **14 rue du Président Wilson 41200 Romorantin-Lanthenay** en assemblée extraordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

Monsieur MENADI ISLAM

Tous les associés étant présents ou représentés, l'assemblée peut valablement délibérer et est déclarée régulièrement constituée.

L'assemblée est présidée par **Monsieur MENADI ISLAM** en sa qualité de Gérant

Il rappelle l'ordre du jour de l'assemblée :

- **Cession de part social et nouveau gérant**
- **Démission de monsieur MENADI ISLAM**
- **Modification des statuts**

PREMIÈRE RÉOLUTION :

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance et pris connaissance de toutes dispositions prises pour le changement gérant, cessions de parts et nouveau gérant:

Désormais le nouveau gérant est **Monsieur MAMIA Nader** nouveau Président qui remplace **Monsieur MENADI Islam** démissionnaire.

Il déclare avoir pris connaissance de la situation de la société (fiscale, Sociale et Comptable et avec son actif et passif), ainsi que les charges sociales (URSSAF, IRIHA, GARP, TVA, etc).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

DEUXIÈME RÉOLUTION :

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance et pris connaissance de toutes dispositions prises pour la démission :

Monsieur MENADI ISLAM né le **06/04/1991** à **IVRY-SUR-SEINE (94205)**, demeurent au **18 rue de Waldshut 41000 Blois** démissionne de son post de président de la société

Il déclare avoir pris connaissance de la situation de la société (fiscale, Sociale et Comptable et avec son actif et passif), ainsi que les charges sociales (URSSAF, IRIHA, GARP, TVA, etc).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

NT. NT

Troisième résolution :

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance et pris connaissance de toutes dispositions prises pour le changement des statuts:

L'ajout de monsieur

Monsieur MAMIA Nader

Demeurant 6 impasse de Boissière 41000 Saint Sulpice de Pommeraye

né (née) le 3 août 1998 à Blois

de nationalité FRANCAISE

sur les statuts à la place de monsieur MENADI Islam

Elle déclare avoir pris connaissance de la situation de la société (fiscale, Sociale et Comptable et avec son actif et passif), ainsi que les charges sociales (URSSAF, IRIHA, GARP, TVA, etc.).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Le président de séance et l'assemblée des associés donnent tous pouvoirs au gérant de la société SAS AB FOOD pour effectuer toutes formalités nécessaires auprès du Tribunal de Commerce de Pontoise.

Les enregistrements seront faits auprès des administrations concernées.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 : 00 heures.

Fait à ROMORANTIN LANTHENAY le 29 avril 2024

Fait en 3 exemplaires, le

Monsieur MENADI ISLAM

A stylized blue ink signature of Monsieur MENADI ISLAM, featuring a large vertical stroke and a horizontal flourish.

Monsieur MAMIA Nader

A blue ink signature of Monsieur MAMIA Nader, consisting of a series of overlapping loops and a horizontal line.